



LE BUT DU SERMENT D'ELIEZER A AVRAHAM (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

La Voie À Suivre

HAYEI SARAH

599

14 NOVEMBRE 2009

27 HECHVANI 5770

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org

Responsable de publication

Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

La médiance par écrit

Sache de plus qu'il n'y a pas de différence dans l'interdiction de la médiance, que l'on raconte explicitement ce que quelqu'un vous a fait, ou a dit sur vous, ou que ce soit par écrit. C'est la même chose, si on raconte qu'Untel vous a lui-même dénigré, ou si on raconte qu'Untel a dénigré votre marchandise, car de cette façon on fait entrer dans son cœur de la haine contre lui.

(Hafets Haïm)

Dédié à la mémoire de
Esther Bachar
Bat Avraham

Avraham dit à son serviteur, le plus ancien de sa maison, qui gouvernait tous ses biens : Mets je te prie ta main sous ma cuisse, et je te ferai jurer par Hachem le D. du Ciel et le D. de la terre, que tu ne prendras pas de femme pour mon fils parmi les filles du Cananéen chez qui je suis installé. Mais tu iras vers mon pays et vers ma ville natale, et tu prendras une femme pour mon fils, pour Yitz'hak » (24, 2-4)

Avraham demande à Eliezer d'aller chercher une épouse pour son fils Yitz'hak, dans son pays et dans sa ville natale, et de ne surtout pas amener à Yitz'hak une femme de chez les Cananéens chez qui il est installé. Certes, il vit parmi les Cananéens, mais il ne leur ressemble pas. Le Cananéen est maudit, mais Avraham est béni, et quelqu'un de maudit ne peut pas s'allier avec quelqu'un de béni.

Le Or Ha'Haïm écrit : « Bien que je sois installé chez lui et que le peuple soit béni en moi, cela ne fait malgré tout pas sortir le maudit de sa malédiction. Il voulait aussi dire qu'on ne dise pas que comme il vivait parmi eux, ils ne feraient pas de mal à un voisin et qu'on pouvait donc se marier avec eux. C'est là-dessus qu'il a dit : « chez qui je suis installé », oui, mais malgré tout cela ne suffit pas pour se marier avec eux. »

Dans sa demande à Eliezer, Avraham ne s'est pas contenté d'une simple promesse, il a voulu un serment. Et pas un simple serment, mais quelque chose qui demande à être expliqué. De deux choses l'une : si Avraham craignait qu'Eliezer ne tienne pas parole, à quoi servirait un serment, et qu'est-ce que cela ajouterait ? Et s'il lui faisait confiance, pourquoi fallait-il un serment ?

On peut l'expliquer en disant que la crainte d'Avraham qu'Eliezer ne tienne pas parole provenait de l'intérêt personnel qu'y avait Eliezer, comme l'ont expliqué les Sages dans Béréchit Rabba (59) : « Le Cananéen manie des balances frauduleuses, il aime pratiquer la tromperie », le Cananéen – c'est Eliezer ; manie des balances frauduleuses – il pesait en lui-même si sa fille était digne ou non ; « il aime pratiquer la tromperie » pour tromper l'aimé, c'est-à-dire Yitz'hak. Il a dit : « Peut-être qu'elle ne voudra pas, alors je lui donnerai ma fille », il a répondu : « Tu es maudit, et mon fils est béni, quelqu'un de maudit ne peut pas s'allier à quelqu'un de béni. »

C'est-à-dire qu'Avraham savait qu'Eliezer désirait s'attacher à quelqu'un de béni, et donner sa fille en mariage à Yitz'hak, c'est pourquoi il craignait qu'il ne tienne pas parole, non parce qu'il craignait qu'il cherche déjà à lui donner sa fille, mais il avait peur qu'il trouve de bonnes raisons de se délier de sa promesse. Effectivement quand il a juré « par le D. du Ciel et de la terre », Avraham savait qu'il ne transgresserait pas ce serment. Car grâce au serment, à chaque fois qu'Eliezer voudrait le transgresser, il se souviendrait à ce moment-là qu'il avait juré, et dans ce moment d'élévation Avraham lui a fait jurer « par le D. du Ciel et de la terre », donc il ne s'en délierait pas.

La grandeur de Palti ben Laïch

Le Rav Haïm de Volojine explique quelque chose du même genre à propos de Palti ben Laïch, que le roi Chaoul

avait donné en mariage à sa fille Mikhal, bien qu'elle ait déjà été mariée au roi David. Palti ben Laïch était obligé de vivre avec elle sur l'ordre du roi, mais il s'est gardé de s'approcher d'elle. Les Sages ont dit sur lui (Sanhédrin 20a) : « Et tu leur es supérieure à toutes – c'est Palti ben Laïch. » Ils expliquent (19b) : « Il s'appelle Palti, et pourquoi son nom est-il Paltiel ? Parce qu'il a rejeté (palat) la faute. Qu'a-t-il fait ? Il a planté un glaive entre elle et lui et a dit : Quiconque commet une transgression en cela, qu'il soit frappé du glaive. »

Jour après jour, il était avec elle à la maison, jour après jour auprès d'elle, et qu'a-t-il fait pour ne pas tomber dans la faute, qu'a-t-il fait pour vaincre ses instincts ? Il a planté un glaive entre lui et elle.

Le Rav Haïm de Volojine demande à ce propos : A quoi cela servait-il de planter un glaive ? Comment aurait-il pu l'empêcher d'agir ? Il aurait facilement pu transgresser sa parole, enlever le glaive et venir auprès d'elle ! Quand on est assailli par ses instincts, est-ce qu'un glaive a le pouvoir de vous arrêter ? Il l'avait planté et pouvait tout aussi bien l'enlever !

Il répond que le glaive n'était qu'un rappel, un rappel de sa décision. Le fait d'avoir planté le glaive suffisait à lui rappeler tous les jours le sentiment qu'il avait ressenti au moment où il l'avait planté, et de cette façon il pouvait garder en lui sa résolution.

Nous devons apprendre de là une chose merveilleuse. « Les actes des pères sont un signe pour les enfants » : parfois, même un petit acte pour se renforcer, comme un serment entre deux personnes, comme de planter un glaive entre un homme et une femme, même si cela ne se fait pas publiquement mais en secret, peut empêcher l'homme de tomber dans l'abîme. Car même dans un tel cas, il peut contrer ses instincts.

En vérité, Eliezer était un homme grand et pur. Ce n'est pas pour rien qu'Avraham l'avait nommé responsable sur tout ce qu'il possédait, et les Sages ont expliqué sur le verset « il arma ses fidèles », qu'Eliezer valait autant que trois cent dix-huit hommes, et que c'est grâce à lui qu'a été fait un miracle dans la guerre des Rois. Il a réussi sa mission, et de plus il lui a été fait un « kefitsat haderekh ».

Mais Avraham savait que malgré la pureté de son cœur, malgré son immense grandeur spirituelle et sa stature, sans cet encouragement, sans ce serment, il n'aurait pas pu résister à ses instincts, à cause de ses intérêts personnels. Effectivement après ce renforcement, il a prié D. comme un serviteur fidèle de le faire réussir. Il n'avait aucune obligation de prier, en particulier comme il allait y perdre lui-même, puisqu'il ne pourrait pas faire épouser sa fille à Yitz'hak. Pourtant, il a fait ce que lui avait ordonné son maître, il a prié pour trouver une épouse à Yitz'hak, et sa prière a été exaucée.

Tout cela est dû à ce serment, parce que cette petite action lui a rappelé sa promesse à Avraham, car il suffit d'un petit acte pour arriver à de grands sommets dans le service de Hachem.

UNE TORAH DE VIE

LE MYSTÈRE DU TRIANGLE DES BERMUDES (2^{ÈME} PARTIE)

De nombreux scientifiques et chercheurs ont mis leur vie en danger pour enquêter sur le mystère du Triangle meurtrier (plus de mille victimes ont trouvé la mort au cours des cinquante dernières années). Une vaste étendue d'idées ont été proposées pour expliquer les merveilles de la Création qui manifestent éternellement la gloire de D., le tout sous le masque des forces de la nature. A leur avis, celles-ci créent de puissantes tempêtes sous-marines qui se produisent à la suite de tremblements de terre souterrains, qui provoquent soudainement des fluctuations énormes dans les vagues, une mer qui aurait pu être calme devient tout à coup en quelques minutes un enfer redoutable, et ensuite tout s'apaise et le silence règne sur le cimetière marin. En un mot, nous avons décrit le « Triangle des Bermudes ».

Richard Maclaver, spécialiste des forages de pétrole du Texas, propose une explication à partir de son travail sur les tourbillons soudains qui se produisent dans les mers du Triangle des Bermudes. D'après lui, dans les endroits où l'eau est particulièrement profonde, le sol sous-marin produit des gaz, il se forme d'immenses agglomérations de gaz qui proviennent aussi des changements de température entre les eaux profondes (froides) et les courants très chauds du Golf Stream, et il se forme ainsi une sorte de très puissante bombe de gaz qui explose et provoque un immense cyclone proche de la surface de l'eau, un cyclone qui a la puissance de faire sombrer de grands bateaux.

On peut compter encore de nombreuses théories qui alimentent de nombreux livres scientifiques et de recherche, sans donner de réponse exacte aux disparitions extraordinaires, réponse qui était connue et acceptée dans les « batei midrachot » des Sages d'Israël : les Sages écrivent explicitement que la raison du naufrage des bateaux et des avions est une attraction magnétique qui existe dans les fonds sous-marins !

Rejet du fer

L'auteur du livre « Na'halei Eshkolot » propose son explication de ce que dit Rachi sur la Guemara dans le traité Berakhot (8a) : « comme des cordes dans la trachée » l'océan contient des endroits qui ne supportent pas le fer, on attache les parois du bateau avec des cordes et des ficelles que l'on passe dans des trous, et on a du mal à les passer car elles sont aussi grosses que les trous.

Ce commentaire de Rachi appelle deux explications, selon « Na'halei Eshkolot » :

1. De quel océan Rachi voulait-il parler, alors qu'à son époque (Rachi est mort en 1105), on ne connaissait pas encore les Etats-Unis ni la région du Triangle des Bermudes ? Peut-être voulait-il parler seulement de la Méditerranée ? Du traité Erouvin (22a), il ressort que la Guemara voulait parler du grand océan qui entoure le monde entier. Voici ce que dit la Guemara :

« Rabbi Yitz'hak a dit... Erets Israël n'est pas considérée comme « rechout harabim » » (elle constitue un seul domaine en ce qui concerne le erouv de Chabat). Abayé a dit à Rav Dimi, pour quelle raison ? Si l'on dit que c'est parce qu'Erets Israël est entourée par « les Echelles de Tyr » d'un côté et « Hamar Gader » de l'autre, la Babylonie est aussi entourée du fleuve Euphrate d'un côté et du fleuve Tigre de l'autre, alors elle ne devrait pas non plus être considérée comme un « rechout harabim ». Avec ce genre d'explication

on en arrive à l'absurde, car le monde entier est entouré par l'océan. Dans ce cas, il n'y aurait pas du tout de « rechout harabim » ?

Il n'y a aucun doute que Rachi connaissait cette Guemara, et quand il écrit « l'océan », cela veut dire l'océan qui entoure le monde.

2. Que veut dire Rachi par les mots « il y a des endroits qui ne supportent pas le fer » ? C'est exactement le contraire, l'océan avale le fer ! Mais c'était un euphémisme, il voulait dire qu'il y a des endroits dans l'océan qui attirent le fer (pourtant, Rachi ne parle pas d'une attraction magnétique). Il conseille de ne pas fabriquer les bateaux qui vont dans des endroits dangereux avec du métal, parce qu'il y a un danger qu'ils soient attirés et noyés dans les profondeurs, mais de les faire uniquement en bois, et de joindre les planches par des cordes que l'on fait passer de justesse et avec beaucoup de précision dans des trous, ainsi on est assuré qu'aucune goutte d'eau ne pénétrera dans le bateau. En passant, Rachi donne la comparaison que dans la maladie du croup, aucune goutte d'air ne peut arriver à la trachée, si bien que l'homme meurt d'un étouffement lent, ce qui est la mort la plus douloureuse.

Des aimants dans les fonds sous-marins

Cette explication de Rachi n'est pas suffisamment compréhensible. Le Rachach (Rabbi Chemouël Strachon de Vilna) commente Rachi, et ce faisant, résout le mystère du Triangle des Bermudes. Voici son explication : Rachi indique clairement que ce qui lui est connu, l'attraction magnétique, est ce qui provoque la « disparition » et le naufrage des avions et des bateaux qui passent par un certain endroit de l'océan, comme Hachem l'a voulu quand Il a créé le monde !

« S'ils étaient intelligents, ils auraient compris cela. »

Une étoile magnétique

Nous n'allons pas clore le sujet sans avoir cité, pour le compléter, un passage très intéressant d'une recherche approfondie du Dr H. Melamed (« Le secret du déluge et les mystères du Triangle des Bermudes »), sur la base des paroles des Sages dans la Guemara (Roch Hachana 11b) à propos de la génération de No'ah et du déluge qui a submergé l'univers : « Comme ils avaient modifié leurs actes, le Saint béni soit-Il a modifié les lois de la Création, Il a fait monter Les Pléiades le jour, et en a pris deux étoiles pour faire venir le déluge sur le monde.

D'après l'opinion scientifique citée dans la recherche du Dr Melamed : « ces deux étoiles ont frappé la région de l'Equateur. La première est la « Discorde » (avec un diamètre de 150 km), qui a frappé à plat à l'ouest de la terre de la Création, provoquant une division des terres en une journée, après qu'elles se soient séparées de leur socle sur une profondeur de 5 kilomètres. Cette étoile magnétique est formée essentiellement de nickel et de fer, elle repose dans le Triangle des Bermudes, et apparemment, c'est ce qui est responsable des troubles magnétiques et des phénomènes mystérieux qui y ont été observés. »

Il ne nous reste qu'à regarder et nous émerveiller, et à proclamer : Combien sont grandes Tes œuvres, Hachem, Tu les as toutes faites avec sagesse. Aucune intelligence ne peut Te comprendre. Rien ne peut T'être comparé et il n'y a aucune limite à Ta grandeur.

HISTOIRE VECUE

« JE M'APPELLE YA'AKOV LOBERBOÏM »

« Il lui prêta serment à ce sujet » (Béréchit 24,9)

Les grands d'Israël sont très prudents vis-à-vis des serments, même véridiques, et insistent, dans leurs écrits, sur la gravité du sujet. Dans les commentaires de nos Sages, on trouve le récit de très nombreux comportements qui consistent à éviter de prononcer un serment, en toute circonstance, afin de ne pas évoquer le nom de D. en vain. De formidables histoires décrivent la très forte abnégation de certaines personnes pour ne pas évoquer le nom de D. dans un serment. Nous allons aborder plus en détail ce sujet important.

On raconte au sujet du Gaon Rabbi Ya'akov Loberboïm, Rav de Lissa, auteur de « 'Havot Da'at », qu'il dut un jour voyager en compagnie d'un groupe de personnes qui ne le connaissaient pas. Aucun d'eux ne connaissait son nom ni son statut, et ses vêtements de pauvre, usés, ne témoignaient nullement de sa haute position dans le monde de la Torah. Au cours du voyage, un des passagers se mit à crier désespérément : « On m'a volé ma bourse, je l'avais sur moi au début du voyage ! »

Les voyageurs commencèrent à s'observer l'un l'autre, et leur suspicion s'arrêta très vite sur le passager mendiant qu'ils ne connaissaient pas. Son regard pénétrant ne fit que renforcer leur soupçon sur le fait qu'il était le voleur.

Le suspect, qui n'était autre que le Rav de Lissa, auteur de « 'Havot Da'at », nia totalement, mais les voyageurs, sans en avoir cure, se saisirent de lui.

Arrivés à destination, ils l'amènèrent directement chez le Rav de l'endroit, tous les passagers de la voiture s'alliant à la victime et l'accompagnant au tribunal avec le suspect.

Le Rav, surpris par la foule qui arrivait chez lui sans prévenir, demanda : « C'est à quel sujet ? »

L'homme victime du vol dit, embarrassé : « Je suis monté dans la voiture avec ma bourse d'argent, un homme inconnu s'est joint à nous et je le soupçonne d'avoir volé mon bien. »

Le « 'Havot Da'at » nia toutes les accusations, répondit à toutes les questions du Rav, et finalement, ce dernier trancha que le suspect devait prêter un serment d'origine rabbinique pour être acquitté.

Il répondit au Rav : « Je ne suis pas prêt à jurer, en revanche, je suis prêt à lui verser une somme correspondant à la moitié du vol qu'il dit avoir subi. »

La victime dit : « Le Rav voit, bien évidemment, que c'est lui le voleur, puisqu'il est prêt à me donner, « dans sa grande bonté », la moitié du montant volé ! Mais moi je ne suis prêt, en aucun cas, à transiger même sur un centime. »

« Dans ce cas, dit le « 'Havot Da'at », je vous donnerai les trois-quarts de la somme. »

L'homme éleva la voix avec beaucoup d'assurance, et argumenta : « Le Rav constate que le suspect est bien le responsable, sinon aurait-il accepté de me donner une somme si importante ? Que le Rav lui ordonne de me rembourser immédiatement le montant total du vol ! »

Le Rav de Lissa ajouta : « Je vous donnerai 90% du montant, l'essentiel étant que je n'aie pas à prêter serment. »

Mais l'accusateur resta sur ses positions : « Je ne renoncerai même pas à un centime, rendez-moi tout le montant du vol, jusqu'au dernier sou. »

Le Rav de Lissa répondit : « Si vous acceptez ma proposition, c'est bien, sinon, je jurerai et vous ne recevrez rien. » Mais l'accusateur ne voulut rien entendre.

Il dit alors au Rav local : « S'il en est ainsi, je désire prêter serment, mais laissez-moi quelques minutes. »

Il se dirigea vers un coin tranquille pour s'isoler pendant quelques instants. Soudain se fit entendre dans l'assemblée un cri puissant. Une des personnes présentes, qui faisait également partie des passagers de la voiture, s'évanouit et tomba à terre.

Après qu'ils aient réussi à le réanimer, il dit : « Laissez le suspect, c'est moi qui ai volé l'argent ! » En disant ces mots, il retira de son sac le porte-monnaie de la victime.

Un grand tumulte se fit dans le tribunal. Tout le monde comprit alors qu'il ne s'agissait pas d'un vagabond sans feu ni lieu mais d'un homme au-dessus du peuple.

Le Rav lui dit : « En tant que Rav de ce lieu, je vous impose de me dire qui vous êtes et d'où vous venez. »

Il répondit : « Mon nom est Ya'akov Loberboïm, de Lissa. »

Cette fois-ci, c'est le Rav qui faillit s'évanouir.

Le grand de la génération avait été amené devant lui dans une situation si déshonorante, et lui avait « tranché » qu'il devait prêter serment pour un soupçon de vol ! Malheur à lui et à son âme !

Cependant, le « 'Havot Da'at », qui avait vu le visage décomposé du Rav et deviné ses pensées, l'apaisa : « Le Rav a agi exactement comme il le fallait, et s'est comporté selon les principes de la Torah. Il a pris la bonne décision et devait m'imposer de prêter serment. »

Ainsi tranquilisé, le Rav local reprit confiance et questionna le « 'Havot Da'at » : « Quelque chose m'échappe, pourquoi au début avez-vous accepté de payer la moitié du montant du vol afin de ne pas jurer, et étiez-vous prêt à payer jusqu'à 90% ? Et pourquoi n'avez-vous pas accepté de payer la totalité du montant du vol ? »

Le « 'Havot Da'at » lui répondit : « A la vérité, j'étais prêt à me dépouiller de mes biens pour ne pas prêter serment. Au début, j'ai évalué la valeur de mes biens susceptibles d'être vendus, à l'exception des accessoires de culte, et cela correspondait environ à la moitié du montant du vol. Ensuite, j'ai ajouté les accessoires de culte, et à la fin j'ai estimé la valeur de tous les livres de ma bibliothèque et je suis arrivé aux 90%. Si j'avais voulu payer la totalité du vol, il n'aurait pas suffi que je me dépouille de mes biens et de mes livres, mais j'aurais aussi dû emprunter de l'argent, chose que je ne peux pas me permettre. Je ne me sens pas capable de devoir de l'argent. »

« *La vie de Sarah fut* » (23, 1)

Comme Sarah était égale à Avraham dans son niveau spirituel, pour quoi n'a-t-elle pas vécu autant qu'Avraham ?

Le livre « Yériot Chelomo » explique qu'en fait, Avraham et Sarah ont mérité de vivre un nombre d'années égal.

Comment ?

Il est dit dans le Midrach qu'Avraham avait reconnu son Créateur à l'âge de quarante-huit ans, or nous savons qu'un converti « est comme un enfant qui vient de naître ». Il s'ensuit qu'il manquait à la vie d'Avraham quarante-huit ans, et quand on les enlève à la vie d'Avraham qui a été de cent soixante-quinze ans, il reste cent vingt-sept ans exactement, ce qui est aussi le nombre des années de Sarah.

« *Avraham dit à son serviteur, le plus ancien de sa maison qui gouvernait tout ce qu'il possédait* » (24, 2)

Pour le saint Chela, la phrase « qui gouvernait tout ce qu'il possédait » désigne Avraham et non Eliezer, qui était le serviteur et le plus ancien de la maison de « celui qui gouvernait tout ce qu'il possédait ».

Cela signifie que celui à qui Hachem a donné une grande richesse et qui se montre avare et ne donne pas beaucoup de tzedaka a certainement des accusateurs qui l'empêchent de régner sur la richesse qu'il possède.

Mais Avraham était extrêmement généreux, et donnait tant de tzedaka qu'il « gouvernait tout ce qu'il possédait ».

« *Le serviteur fit sortir des ustensiles d'argent et d'or et des vêtements et il les donna à Rivka* » (24, 53)

La sainte Torah souligne qu'Eliezer a donné à Rivka des ustensiles précieux d'argent et d'or, mais pour ce qui est des vêtements il n'est question d'aucun luxe ni beauté, car ce n'est pas la voie de la Torah qu'une femme se fasse remarquer pour montrer sa richesse.

Cela comporte une leçon, écrit le « Ta'am VaDa'at ». A notre époque, les femmes gaspillent beaucoup d'argent pour acheter des vêtements magnifiques et chers, en accord avec l'esprit de la rue. Cela va à l'encontre de nos voies, qui veulent que l'habillement des filles d'Israël soit simple et pudique.

Il y a là aussi de quoi éveiller le mauvais œil des gens, ce qui peut être très nuisible. La pudeur nous protège du mauvais œil !

« *Yitz'hak sortit converser dans le champ* » (24, 63)

Le livre « Ohel Chelomo » cite l'auteur de « Tiféret Chelomo », qui demande d'où les villageois qui prient toujours sans minyan et n'entendent jamais de paroles de Torah peuvent puiser de la sainteté, et répond : uniquement du fait qu'ils pratiquent la mitsva de l'hospitalité !

C'est ce qui est dit « Yitz'hak sortit converser dans le champ vers le soir », cela signifie qu'avant la venue du Machia'h, Yitz'hak sortira pour observer par quel mérite les bnei Israël peuvent subsister.

« Il vit des chameaux arriver » c'est l'accueil des invités, qui arrivent avec des chameaux...

« *Il prit Rivka, elle fut sa femme et il l'aima* » (24, 67)

Rabbi Zalman Sorotzkin zatsal fait remarquer dans son livre « Oz-naïm LaTorah » que nous apprenons de là qu'il est possible d'aimer sa

femme, bien qu'on l'ait épousée sans l'avoir connue et vue auparavant, par un intermédiaire. Contrairement à ceux qui ne veulent épouser une femme que lorsqu'ils l'aiment auparavant.

L'expérience montre que les mariages obéissant à la coutume de nos pères finissent par l'amour, et que les mariages fondés sur un amour préalable finissent souvent par des disputes, qui mènent parfois au divorce...

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

Toutes sont égales pour le bien

« *La vie de Sarah fut de cent ans et vingt ans et sept ans, années de la vie de Sarah* » (Béréchit 23, 1)

Rachi explique « C'est pourquoi il est écrit « ans » dans tous les détails du nombre de ses années, pour nous dire que chaque élément peut être interprété en soi, à cent ans elle était comme à vingt ans en ce qui concerne la faute, de même qu'à vingt ans elle n'a pas fauté, puisqu'elle n'était pas encore susceptible d'être punie, à cent ans non plus elle n'a pas fauté. Et à vingt ans elle était comme à sept ans en ce qui concerne la beauté. »

Rachi s'étonne du fait que le mot « ans » soit répété dans ce verset, puisque la Torah aurait pu écrire « les années de la vie de Sarah furent de cent vingt-sept ans », donc pourquoi a-t-elle rajouté des mots inutiles ? Rachi dit que c'est pour cela que le mot « ans » est répété à chaque fois, pour dire qu'il faut interpréter chaque groupe séparément, à cent ans comme à vingt ans pour la faute, de même qu'à vingt ans elle n'avait pas fauté puisqu'elle n'était pas encore passible de châtement, à cent ans elle n'avait pas non plus fauté. Rachi écrit également à vingt ans comme à sept ans pour la beauté, et sur les mots « années de la vie de Sarah », il dit que toutes étaient égales pour le bien.

Nous voyons là combien en quelques mots, la Torah nous raconte l'histoire de la vie de cette tsadéket, de notre mère Sarah. Sarah était caractérisée par cela, qu'elle était à vingt ans comme à cent ans pour la faute ! La Torah témoigne sur elle combien elle était vertueuse ! Elle était pure de toute faute !

Apparemment, si nous examinons bien les paroles de Rachi, il semble qu'il y ait une répétition, car si elle était à cent ans comme à vingt ans pour la faute, il est clair que toutes ses années étaient égales pour le bien, alors pourquoi cette conclusion : « toutes étaient égales pour le bien », qu'est-ce que cela vient nous ajouter ?

Il semble que la Torah nous insinue ici quelque chose de merveilleux, que parfois il se peut que quelqu'un se trouve dans une situation où il ne faute pas, mais ne progresse pas non plus, et pour celui qui regarde de l'extérieur, on a l'impression qu'il ne s'élève pas en spiritualité, mais en fin de compte il ne descend pas non plus. C'est à ce propos que la Torah vient témoigner sur Sarah que dans sa grandeur, toutes les années de sa vie ont été égales pour le bien, toute sa vie a été un seul bloc d'élévation, d'épanouissement, de développement spirituel. Toutes étaient égales pour le bien, il n'y avait pas de jour où elle n'avait pas progressé, il n'y avait pas de jour où elle ne s'était pas épanouie et n'avait pas purifié son cœur plus que la veille.

C'est l'allusion que l'on trouve ici – non seulement elle n'avait pas fauté, non seulement elle n'avait pas commis de mauvaises actions mais des bonnes, mais toutes étaient égales dans le bien, toutes formaient ensemble une mosaïque entière, une image impressionnante, de grandeur immense. Sarah notre mère était une femme merveilleuse !